

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18643 - 72ÈME ANNÉE

Les documents de la CIA

La CIA à La Réunion : ce que nous apprend le JIR



L'antenne Oméga faisait de La Réunion un objectif militaire en pleine Guerre froide.

Selon le JIR, du dimanche 19 février, sur 12 millions de pages de documents déclassifiés par la CIA, une trentaine concerne La Réunion.

Le journaliste, Romain Latournerie, auteur du dossier, est resté sur sa faim car « bien d'autres rapports, des centaines certainement n'ont pas été déclassifiés. D'autant que dans ceux qui le sont d'innombrables pages ont été biffées, passées au noir, au blanc, ou rayées d'un grand trait : accès denied, accès refusé. Beaucoup d'autres documents que nous avons consultés sont d'ailleurs ce que la CIA appelle des "sanitized copies", des copies expurgées où des informations les plus sensibles et compromettantes ont été effacées. Il y a fort à parier que les tiroirs de l'agence américaine recèlent donc des milliers d'autres pages réunionnaises ».

De fait, nous allons mettre au pot, 2

autres informations. L'une concerne la tentative de la CIA d'assassiner Paul Vergès et Paul Béranger. Le secret a été éventé par "Témoignages" ; l'autre relève d'un crime contre l'humanité après l'expulsion du peuple Chagossien de leur territoire. Enfin, un papier va rappeler l'illusion de croire que l'on vit dans un monde libre et démocratique.

Pour l'heure, retenons l'information principale du dossier du JIR. Les documents de la CIA révèlent que La Réunion était bien au coeur des enjeux stratégiques des grandes puissances. Si cela dégénérait entre elles, les conséquences auraient pu être dramatiques pour nous. Le tir d'un simple missile et tout était détruit aux alentours de Cambaie. En effet, la France s'était associée

aux Etats Unis pour implanter une antenne OMEGA à Saint Paul. Il y en avait 8 dans le monde. Celle de Cambaie était plus haute que la Tour Eiffel car elle mesurait 418 mètres. C'était même la plus haute des 8 implantées dans le monde. Le PCR ainsi que plusieurs autres organisations avaient toujours dit que c'était un équipement militaire US. Le JIR note « les spécialistes cités dans le texte affirment que ces antennes Omega, alors présentées comme utiles à la navigation civile et militaires, ont en réalité été spécifiquement implantées pour permettre la navigation des sous-marins nucléaires américains équipés de missiles Polaris ». Ca fait froid dans le dos et forcément cela interroge.

Un site aussi sensible était obligatoirement très surveillé et protégé en prévision des attaques. Il disposait de moyens militaires et des réserves énergétiques. Tout ça à proximité des populations du Port et Saint Paul. Ce qui laisse à penser une forte présence de spécialistes américains et obligatoirement une complicité à toute épreuve des militaires et des politiques français, voire réunionnais. Après un quart de siècle d'existence, cet important équipement a été démoli : ses promoteurs n'ont voulu laisser aucune trace, exactement comme ils ont effacé les éléments importants dans les copies déclassifiées. Les Réunionnais auront-ils droit un jour à la vérité sur l'implantation de cet équipement qui aurait fini par creuser leur tombe ? En quoi cet investissement était-il nécessaire aux Réunionnais ?

Ary Yée Chong Tchi Kan

500.000 mètres cubes d'eau prélevés à La Réunion en saison sèche ?

La ministre de l'Outre-mer a signé avec l'AFD, la Caisse des dépôts et Syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de Mayotte une convention intitulée Plan eau Mayotte. Depuis plusieurs mois, Mayotte vit une grave sécheresse. Le manque d'eau amène à des restrictions très importantes et difficilement imaginables dans un département : de l'eau un jour sur trois au robinet, et qui n'est pas consommable telle quelle. Autrement dit, pour avoir de l'eau potable, les Mahorais doivent se rendre à des fontaines.

Transfert d'eau par bateau

Le document signé hier à Paris comporte des mesures à court terme. Il s'agit de 500.000 euros pour acheter des bouteilles d'eau minérale et équiper les écoles en citerne.

À moyen terme, il est prévu des rotations de bateaux pour apporter au milieu de l'année 500.000 mètres cubes d'eau afin d'approvisionner les deux réservoirs qui alimentent en eau potable les Mahorais.

À plus long terme, huit forages seront réhabilités, un réservoir verra sa digue réhaussée d'un mètre, une usine de désalinisation d'eau de mer sera construite, ainsi qu'une troisième grande retenue collinaire.

À en croire un article publié hier dans le « JIR », le moyen terme concerne directement les Réunionnais. En effet, l'eau transférée par bateau viendrait de La Réunion. Elle serait prélevée sur le réseau du basculement Est-Ouest. À charge pour le Département de faire des propositions pour le captage de cette ressource, indique le « JIR ».

Ces « Plan eau » pour Mayotte amène plusieurs observations. La

première est relative à la démographie. Mayotte compte officiellement 250.000 habitants, et en aura 470.000 en 2050 d'après les prévisions de l'ONU. Ce qui veut dire que les besoins de Mayotte en eau vont continuer à grandir. Au cours de cette période, Mayotte subira les effets du changement climatique, comme partout dans le monde. Or, la sécheresse qui touche les Mahorais est liée à un retard de plusieurs mois du thalweg de mousson. C'est le signe d'un dérèglement.

La seconde concerne la manière de régler un problème. Parce que les promoteurs du chantier de la route en mer ont omis de signaler qu'ils ne disposaient pas des matériaux nécessaires pour réaliser ce projet, alors des roches ont été prélevées à Madagascar, et ont traversé l'océan Indien pour être déchargées à La Réunion. C'est un procédé incroyable pour tenter à tout prix de mener un chantier mal embarqué.

Pour régler le problème de l'eau à Mayotte, ce sont des rotations de bateaux qui sont prévues. Depuis qu'elle a décidé de séparer Mayotte des autres îles de l'Union des Comores, la France a montré son imprévoyance vis-à-vis des conséquences de ses choix. Cela se traduit aujourd'hui par une situation sociale explosive à Mayotte, et par le drame des kwassa-kwassa. Comme pour la route en mer, c'est la solution du bateau qui est choisie.

Quels effets sur l'agriculture ?

La troisième remarque vient du moyen choisi pour approvisionner les réservoirs qui stockent l'eau destinée à être utilisée par la population. Si les informations du JIR se

vérifient, alors ce seront 500.000 tonnes d'eau qui seront prélevées à La Réunion au milieu de l'année. Cette période marque le début de la période la plus sèche dans notre île. C'est donc au moment où il pleut le moins. Cela fait plusieurs années que les cours d'eau et les nappes de La Réunion n'atteignent pas un niveau normal. Si l'État compte prélever 500.000 mètres cubes à ce moment, quelles seront les conséquences pour les bénéficiaires du transfert des eaux ? Rappelons que le chantier du basculement de l'eau a été financé par l'Union européenne parce qu'il doit favoriser le développement de l'agriculture. Ces fonds n'ont pas été investis pour assurer un autre usage.

Cela rappelle que La Réunion est donc concernée par l'évolution de la situation de Mayotte. Sur ce point, cela concerne l'impact du changement climatique. Mais l'île aux Parfums verra également sa population croître de manière importante au cours des prochaines années, alors que sa superficie est six fois inférieure à celle de La Réunion. Sachant que La Réunion est le département français le plus proche de Mayotte, et qu'à la différence de notre île, l'égalité sociale est encore bien loin d'être atteinte à Mayotte, la croissance démographique dans l'île hippocampe ne sera pas sans conséquence pour La Réunion si la situation n'évolue pas par ailleurs.

M.M.

In kozman pou la rout

« Sé lo soir k'i oi siou la pass in bon zourné. »

Souvan dé foi, ou i antan demoun i di : « A ! lo syèl lé bèl, mi sa pass in bon zourné ! ». Mé zot i koné la pa toutlan konmsa. Mazine in kou ou i aprann dann koura la zourné la mortalité in famiy ! Mazine ankor ou i gingn out rolvé d'kont é ou na in mové sirpriz ! Alors ni konpran bien sé kan solèy la fine lav son pyé ké ni koné si nou la pass in bon zourné. Mé la pa solman vré pou la zourné ! In l'égzanp : ou i fé in l'antropriz é ou i pans ou la fé in bone afèr. Ou i pans, mé ou la pa sir. Pou koué ? Sé pars kan ou la fini ranpli lo kontra, ké la moné la fine fé kass-kou dann out posh ké ou i koné l'afèr té bone pou vréman. Alé ! Mi lès azot arfléshi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Edito**CHU-Réunion : comment reconstruire un outil au service de plus de 40 millions d'habitants ?**

Aujourd'hui commence une grève au Centre hospitalier universitaire de La Réunion. C'est la conséquence d'une gestion fustigée par un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales. À la différence du CHU des Antilles, le CHU de La Réunion n'a pas bénéficié d'un même niveau de subvention de la part de l'État. À cela s'ajoute une politique financière qui a créé un déficit. L'IGAS préconise des mesures drastiques pour retrouver l'équilibre. Cela passe par près de 250 licenciements. Les salariés refusent d'être les victimes de cette politique. Ils sont donc en grève à partir d'aujourd'hui.

Voir un outil aussi important que le CHU dans une telle situation ne peut qu'interpeller, car les conséquences dépassent largement La Réunion. Voici plus de 10 ans, en pleine crise du chikungunya, Paul Vergès alors président de la Région Réunion, avait défendu auprès du gouvernement la création d'un CHU dans notre île. À ceux qui s'interrogeaient sur l'utilité d'un tel équipement pour un département de 800.000 habitants, Paul Vergès a appelé les décideurs à élargir leur vision. Etant donné la situation actuelle dans notre région, ce CHU serait amené à rayonner dans le Sud-Ouest de l'océan Indien. Dans ce cas, l'échelle change et c'est un bassin de population de plus de 40 millions de personnes qui est concerné par cet équipement. C'est cette vision présentée par un responsable politique réunionnais qui a triomphé, ce qui a permis l'ouverture à La Réunion d'un centre hospitalier universitaire.

Cette création s'inscrivait dans un projet de co-développement régional. À cet instant, La Réunion bénéficiait d'une avance en termes d'équipement de santé par rapport aux autres pays de la région. La contribution de La Réunion dans ce domaine aurait donc dû permettre l'émergence d'un gisement d'emplois en faisant de notre île le point d'appui pour la diffusion de la connaissance dans ce domaine. La présence d'un CHU dans le Sud-Ouest de l'océan Indien permettait en effet à 40 millions de personnes de bénéficier d'une offre de soins et de formations comparable aux normes européennes en la matière.

On ne peut donc que déplorer l'évolution de la situation de cet équipement de premier ordre. Nous sommes loin du gisement d'emplois espéré. Plus grave, des licenciements sont annoncés. Cela souligne malheureusement un manque de vision stratégique des responsables politiques impliqués dans le CHU. D'où cette question : comment reconstruire ?

J.B.**Témoignages**

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Oté

Pèy dolo zordi, sé pèye l'èr domin

Pou sak noré dé shoz a shanjé ala in l'idé la pa mové ditou. Li port dsi la késtyonn lo. Li port dsi lo droi pou toulmoun an avoir dolo potab é ké so lo potab-in bone kalité-sa sé l'eta k'i distribyé ali. An plis, sa lé marké dann la konstitisyon lo péi.

Ousa sa i éspas d'après zot ? Dann in péi révolisyonèr ? In zanr kiba par ébzanz ? Non figuir azot, sa i éspas dann la slovénie, in péi i fé parti l'inyon éropéène. Késtyonn zéografi politik-la zéopolitik si zot i vébien - sé in péi té i fé parti La Yougoslavie é li la pran son partikilyé kék tan après la mor Tito. Sé dir azot ousa sa i éspas.

Mé la pa tèr-la solman la désid pran in loi konmsa. Sa la éspas galman dann in péi i apèl lo Burkina Faso. Si sa i di pa zot arien zot na ka pans lo kapitène Sangara, in vré révolisyonèr kominis sète-la, asasiné par bann kont-révolisyonèr. Ni pé arzout ankor inn-dé péi, mé na poin bonpé par l'fète.

Figir azot la mank aplik in loi konmsa dann La Frans : bann dépité la aksèp sa, mé bann sénatèr la zète sa dann kanal. Alor, si an parmi bann kandida pou zéléksyon éropéène noré inn-dé i voudré fé adop in loi konmsa sirtou ké nana bonpé famiy na difikilté pou pèye z'ot lo, ébin sa sré in bon nouvèl pou nou konm pou d'ot. Pa pou bann kapitalis pars banna i fé z'ot bèr la dsi.

Mé i paré, ékan kapitalis i vé in n'afèr konmsa, alon méfyé. Donk i paré désèrtin nana dé za dann z'ot karton in plan pou fé pèye l'èr ni réspir é kroi pa mi délir pars avèk zot tout lé posib. Pèy dolo zordi pou pèy l'èr domin-in bon l'èr pir i vo la pène péyé pou sa é si anplis i rann nout l'èr normal difisil pou réspiré... Zot i konpran l'afèr.zt i konpran lo voul désèrtin i pé fèr la dsi !

Justin